

Un chocolatier réalise des pièces princières



Le prince a présenté son cadeau dans un hospice écossais (ci-dessus). CAPTURE D'ÉCRAN BBC. La maison, une fois terminée (en bas à dr.). DR. Et Alexandre Paul, ravi (en haut à dr.). CÉDRIC SANDOZ

NYON Alexandre Paul a réalisé un des cadeaux de Noël du prince Charles: la réplique tout chocolat de sa maison de campagne.

FABIEN DARVEY
fabien.darvey@lacote.ch

Depuis cinq ans, pour Noël, Alexandre Paul, chocolatier artisanal à Nyon, reçoit une commande un peu spéciale. «Une cliente, amie de la famille du prince Charles, vient me commander une pièce pour la lui offrir.»

Cette année, le chocolatier nyonnais a réalisé la maison de campagne du prince de Galles. Une vingtaine d'heures de travail et sept à huit kilos de chocolat plus tard, la pièce est terminée. Une œuvre impossible à réaliser durant les heures d'ouverture du magasin, d'autant plus en période de fêtes.

C'est donc une fois l'échoppe fermée et en écoutant le groupe de rock alternatif français Les Wampas «à fond» qu'il se met au

travail. Son bébé a des mensurations hors norme: 28 centimètres de hauteur, 45 de longueur et 20 de profondeur.

Pour produire une pièce de ce genre, il ne lésine pas sur les détails. «Il n'y a aucun droit à l'erreur, explique-t-il. Quand on réalise quelque chose pour ce genre de personne, le produit final doit être parfait, ça ne peut pas ressembler à un chalet d'Alpage.»

Travail de longue haleine

Il prend le temps d'étudier la bâtisse pour trouver le meilleur plan. Ensuite, toutes les parties sont mesurées, découpées et assemblées à la main. «J'ai toujours eu de la facilité avec les proportions», raconte Alexandre Paul, qui a aussi réalisé l'immeuble saint-preyard de Ferring tout en chocolat. Quand j'étais gamin, j'ai reproduit tous les châteaux suisses en carton.»

Il a passé plus d'un mois à confectionner la réplique de la maison de campagne du prince Charles, Highgrove House, située dans le sud-ouest de l'Angleterre

non loin de la côte Atlantique. Une fois la pièce terminée, un majordome est passé la chercher pour la faire transiter par avion, jusqu'à son destinataire final.

«Le plus marrant, c'est que les gens là-bas doivent s'imaginer une immense chocolaterie avec des personnes qui courent partout», rigole Alexandre Paul, en pointant sa boutique de la rue du Collège, où il est seul avec son employée chargée de la vente.

Impressionné par la pièce, le prince Charles la prend avec lui pour la présenter dans un hospice, selon un document publié sur le site d'information britannique de la BBC. «Je me demande qui va entamer le travail de démolition», confiait le prince au média britannique. «C'est un peu comme un aboutissement parce que je me rends compte que c'est bien réel», savoure Alexandre Paul. Car, en cinq ans, c'est la première fois qu'il a la confirmation que le prince de Galles a vu son travail. Mais la plus grande fierté du chocolatier, c'est de voir la petite ville de Nyon sur la BBC. ○

LONGIROD

Hausse de la taxe sur les déchets

Lors de cette fameuse soirée du 21 décembre qui a vu le report du débat sur la réhabilitation du collège, les conseillers généraux ont tout de même approuvé, à une large majorité, le budget pour l'exercice 2017. Il présente un excédent de recettes de 21 400 francs pour des charges de plus de 2,21 millions de francs. Le syndic Eric Chesaux a informé par contre que, dès l'an prochain, la taxe forfaitaire pour les ordures ménagères et les déchets allait être augmentée, passant de 100 à 120 francs par personne. ○ JOL

MONT-SUR-ROLLE

Hommage à la grande salle

La grande salle de Mont-sur-Rolle a fait son temps. La commune invite la population à visiter le bâtiment condamné les 17 et 25 janvier à 19h30. Une façon élégante de rendre hommage à la grande salle et de démontrer le potentiel que le nouveau bâtiment pourra offrir. Une salle de fête et de spectacles, un foyer ainsi qu'une cantine scolaire et des salles de classes sont prévus pour compléter l'offre socio-culturelle de la commune. Un parking souterrain de 66 places a été pensé pour gérer l'augmentation de véhicules que généreront les activités de la grande salle. ○ LESY

GENOLIER

Budget légèrement bénéficiaire

L'organe délibérant a accepté le budget 2017 tel que présenté. Il prévoit un excédent de recettes d'un peu plus de 100 000 francs, avec un autofinancement projeté de 230 000 francs environ. Les revenus s'élèvent à 12 142 197 francs et 12 040 594 francs de charges. Pour référence, le budget 2016 proposait un excédent de charges de 1,3 million de francs avec des recettes à hauteur de 13 millions. ○ DS

BASSINS

Déneigement nocturne limité

Avec 471 francs d'excédent de revenus, pour des charges à hauteur de 6,05 millions de francs, le budget 2017 tel qu'adopté par l'organe délibérant est presque équilibré. La commune étant dans une situation financière très délicate, la Municipalité a limité les dépenses au maximum. Elle a même suspendu temporairement les remboursements des emprunts. La plus grande économie est cependant celle du déneigement, avec une limitation des horaires de nuit. La Municipalité a constaté depuis quelques années une dérive horaire d'engagement du déneigement vers les plages horaires nocturnes. Sachant qu'entre 22h et 6h, les heures sont facturées à 150% en semaine et 200% le week-end, la Municipalité a décidé, sauf cas exceptionnel, d'interrompre le déneigement pendant ces heures. Dans la foulée, les conseillers communaux ont adopté sans discussion le plafond d'endettement fixé à 15,95 millions de francs. ○ DS

TERRE SAINTE

L'Harmonie maintient la tradition des aubades



Les musiciens bravent le froid en fin d'année. DR

L'Harmonie de Terre Sainte donnera deux concert le matin du 31 décembre.

L'Harmonie de Terre Sainte se met sur son 31 pour offrir deux aubades, samedi, à 10h sous le préau de l'école de Commugny et à 11h sur la place du Four à Coppet. «Cela fait de très nombreuses années que nous perpétons la sympathique tradition de marquer par un petit concert convivial la fin de l'année en cours et d'annoncer l'arrivée de la nouvelle», rappelle Kathy Kurt, présidente, qui précise que si le lieu du premier change d'une année à l'autre en Terre Sainte, le second est toujours organisé à Coppet où la société a son siège. «Avec nos deux soirées annuelles en février et notre participation au concours

du Giron des musiques de La Côte Ouest, notre activité est essentiellement villageoise.»

Des airs populaires

Au programme des aubades du 31? «Des pièces tirées du répertoire populaire et des marches du «petit carnet», bien appréciées du public», précise le chef Léonard Clément, professeur de trompette, qui dirige la société depuis 2003. «Bien que notre école de musique fournisse la majorité de notre relève, nous sommes actuellement à la recherche de nouveaux musiciens pour compléter notre effectif, dans les rangs des bois et des percussions notamment. Nos répétitions ont lieu les jeudis soir dans le bâtiment Copeco à proximité de la gare de Coppet» ○ JFV

Contact: 079 830 19 32

PUBLICITÉ



CENTRE
MANOR
CHAVANNES

Soldes



**SOLDES
RENVERSANTS**

**VENDREDI 30 DÉCEMBRE
DE 9H À 21H**

OUVERT!

REJOIGNEZ
NOUS SUR



CENTRE-MANOR-CHAVANNES.CH